

République Française
Arrondissement de NEUFCHATEAU
Département des Vosges
COMMUNE DE DARNEY
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 21 juillet 2017

Etaient présents M. Yves DESVERNES - M. Laurent ROUSSELOT – Mme Nicole DELAVILLE - Mme Annette RODIER – M. Pascal FERRARD - M. Jean-Claude. HATIER- Mme Thérèse LALOGÉ - Mme Petra LAURAIN - M. J. M. BOUSCHBACHER - Mme Agnès JEANMICHEL

Absents - Excusés : Mme Christine BOUYER
M. R.BELGERI pouvoir à M. Y.DESVERNES
Mme M. CLEMENT pouvoir à Mme Thérèse LALOGÉ
Mme Sylvie PALUMBO pouvoir à Mr L. ROUSSELOT
M. Thibault HEINTZ pouvoir à Mme A. JEANMICHEL

Date de la convocation : 13 juillet 2017

Début du conseil : 20 h 35

Monsieur le Maire demande d'ajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- Assainissement : programme quinquennal – demande de subventions et convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage
- Remboursement de frais à Mr Régis BELGERI

ORDRE DU JOUR :

Désignation du secrétaire de séance
Approbation du dernier procès-verbal
1 - Budget Commune : prêt
2 - Vente du terrain de camping
- Informations et questions diverses

DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

En vertu de l'article L 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T), le Conseil Municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances.

Mme Nicole DELAVILLE est désignée secrétaire de séance.

APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU

Après avoir pris connaissance du compte rendu de la séance du 6 juillet 2017 Monsieur le Maire demande si des conseillers ont des remarques particulières à formuler.

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

1 – BUDGET COMMUNE – PRÊT (délibération n° 2017.07.21/01)

Monsieur le Maire signale que lors du dernier conseil il avait été demandé de contacter la Caisse du Crédit Agricole afin de revoir le prêt en cours au taux de 3.16 %. Celle-ci nous indique qu'il est impossible de le négocier.

Le nouveau taux proposé par cet organisme pour le prêt envisagé est de 1.28 % sur 15 ans et 1.60 % sur 20 ans.

Le Crédit Mutuel maintient son taux de 1.15 % sur 15 ans et 1.40 % sur 20 ans. Il n'y a pas de négociation de prêt souscrit dans une autre banque.

A l'unanimité, les Membres du Conseil, confirment le prêt auprès du Crédit Mutuel d'une durée de 15 ans.

2 – VENTE DU TERRAIN DE CAMPING-PISCINE (délibération n° 2017.07.21/02)

Monsieur le Maire signale qu'il a reçu le nouveau compromis de vente avec les modifications demandées dont vente pour un montant de 2 000,00 € au lieu de 1 €.

Monsieur DESVERNES indique qu'il y a plusieurs milliers d'euros à investir dans cet endroit afin de le rendre opérationnel et qu'il est impossible à la commune de les prendre en charge.

Monsieur COME présent dans la salle, prend la parole, il indique que ces jeunes acquéreurs ont plein de projets pour rendre ce site conforme aux exigences de la clientèle touristique (mobil-homes, petite restauration etc...)

Les contrôles obligatoires sont faits et pour répondre à la crainte de plusieurs conseillers, Monsieur le Maire informe que cet endroit est inscrit dans le PLUI : interdit de construire sur cette zone qui restera en terrain de camping. Les frais d'agence seront supportés par les acquéreurs.

Quelques précisions sont demandées et afin d'y répondre, l'agent immobilier est contacté par téléphone.

Les doutes étant dissipés, il est procédé au vote : 10 pour – 4 contre

3 – ASSAINISSEMENT – PROGRAMME QUINQUENNAL – DEMANDES DE SUBVENTIONS ET CONVENTION DE MAITRISE D'OUVRAGE (délibération n° 2017.07.21/03)

Monsieur le Maire distribue l'état, qui a été présenté à la réunion de la Commission Municipale Travaux le 22 juin, récapitulant la hiérarchisation des travaux à réaliser par année, les subventions espérées, l'autofinancement et les améliorations attendues soit un total prévisionnel d'investissement sur 5 ans de 1 594 062,75 €.

Les demandes de subventions auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et du Conseil Départemental des Vosges doivent être effectuées.

Pour ce programme il y a lieu de prévoir une convention de mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès de l'ATD concernant les modalités administratives, techniques, financières pour un montant de 20 000 € TTC pour les tranches 1 et 2.

Après délibération, les membres à l'unanimité approuvent :

- Le programme d'assainissement tel qu'il est soumis
- De solliciter les subventions auprès des organismes concernés
- De passer convention avec l'ATD.

4 – REMBOURSEMENT DE FRAIS À Monsieur Régis BELGERI (délibération n° 2017.07.21/04)

Monsieur DESVERNES signale que lors du déplacement de la délégation darnéenne dans notre ville jumelle, en juin, Monsieur BELGERI a fait l'avance de frais d'essence, de parking, de vignette routière pour un montant de 243,37 €.

Il a également fait l'achat de drapeaux tchèque et slovaque qui ont décoré la place Masaryk à l'occasion du Tour de France pour un montant de 219,09 €.

A l'unanimité les membres du Conseil, donnent leur accord au remboursement des frais engagés.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- **Travaux rue Jules Ferry :**
 - * Gros problème avec la conduite gaz (lors de la pose celle-ci n'a pas été enfuie profondément et a en plus été accolée à la roche : d'où impossible d'intervenir avec de gros engins (risques de rupture de canalisation) ;
 - * Le mur qui menaçait a été écroulé : le propriétaire règlera, à l'entreprise, les travaux d'aménagement du talus après démolition ;
 - * Prévision de parkings pour 6 places sur la parcelle "Lagarde". Accord du propriétaire pour la céder à la commune au prix de 5 € le m². Montant prévisible des travaux 10 000 € ;
 - * Arrêt des travaux pour 3 semaines (vacances des entreprises).
- Station de traitement de l'eau : début des travaux le 4 septembre ;
- Le recrutement d'un agent spécialisé pour l'assainissement : plusieurs candidatures reçues mais inexploitable !
- Une famille Kosovar, M. et Mme AHMETI et leurs 3 enfants est arrivée dans un logement aux HLM ;
- Animation du 13 juillet : concernant la tenue de la buvette par Laurent et Dylan, il est précisé, pour faire taire les rumeurs colportées, qu'aucune association darnéenne ne s'était portée candidate pour cette soirée.
- Restos du Cœur : commune de Monthureux participation aux frais : 150 € ;
- Travaux gymnase en cours ;
- Travaux ateliers municipaux se poursuivent ;
- Chauffage salle des fêtes : l'isolation des fenêtres est à revoir : Monsieur LEGROS menuisier passera en septembre ;
- Dossier château : pas de subvention en 2017, sans garantie en 2018 ;
- Services techniques : l'effectif va se trouver réduit : 2 agents vont subir une intervention chirurgicale.

Dates à retenir :

- 29 et 30 juillet : fête foraine champ de foire
- 19 août : Association Team Fafa : terrain de camping
- 20 août : vide-grenier tennis club sur le champ de foire.

Monsieur ROUSSELOT pose la question suivante : lors d'un transfert d'une malade en urgence vers Nancy, l'hélicoptère n'a pu se poser sur le terrain de football comme d'habitude, il a fallu la transporter jusque Vittel : Monsieur Desvernes se renseignera afin d'en connaître la raison.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 50

Darney, 21 juillet 2017

Le Maire,

Y. DESVERNES

